EKWALI NUTRITION ANIMALE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : IRONI BE – 97660 DEMBENI (Mayotte)
Inscrite au RCS de Mamoudzou sous le numéro SIREN 534 667 779

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : EKWALI NUTRITION ANIMALE SAS
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 534 667 779

Représentée par :
Monsieur Guillaume RUBIN agissant en qualité de représentant légal

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Monsieur Guillaume RUBIN



Société EKWALI NUTRITION ANIMALE SAS
97660 DEMBENI

Copie certifiée conforme
Le président : G. RUBIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	13 245	13 245				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	8 097	7 678	419		419	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 756 704	492 022	2 264 682	1 700 759	563 923	33.16
	Installations techniques, matériel et outillage	109 770	36 547	73 223	8 590	64 633	752.44
	Autres immobilisations corporelles	185 136	96 272	88 865	109 903	21 039-	19.14-
	Immobilisations en cours				222 743	222 743-	100.00-
	Avances et acomptes				40 415	40 415-	100.00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	20 999		20 999	1 000	19 999	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 580		13 580	13 580		
	Total II	3 107 531	645 763	2 461 768	2 096 990	364 778	17.40
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	517 163		517 163	332 782	184 381	55.41
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	14 056		14 056	13 393	663	4.95
	Marchandises	180 790		180 790	136 797	43 993	32.16
	Avances et acomptes versés sur commandes	38 225		38 225	9 080	29 145	320.99
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	401 907	165 449	236 458	132 377	104 081	78.62
	Autres créances	868 665		868 665	915 979	47 314-	5.17-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 280		16 280	13 504	2 776	20.56
	Charges constatées d'avance (3)	732		732	3 650	2 918-	79.95-
	Total III	2 037 818	165 449	1 872 369	1 557 561	314 807	20.21
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 145 349	811 212	4 334 137	3 654 551	679 585	18.60

Copie certifiée conforme
Le président : G. RUBIN

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	29 456	544	1.85
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	826 070	467 851	358 219	76.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	194 333	358 763	164 430-	45.83-
	Subventions d'investissement	1 338 036	1 134 011	204 025	17.99
	Provisions réglementées				
	Total I	2 688 439	2 290 081	398 358	17.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	37 050		37 050	
	Provisions pour charges				
	Total III	37 050		37 050	
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	742 946	569 994	172 953	30.34
	Concours bancaires courants	113 765	147 596	33 832-	22.92-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	937		937	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 315	383 453	14 862	3.88
	Dettes fiscales et sociales	302 867	127 110	175 758	138.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 268	134 768	86 500-	64.18-
	Autres dettes	1 550	1 550		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 608 647	1 364 470	244 177	17.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 334 137	3 654 551	679 585	18.60
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 608 647	865 496		

EKWALI NUTRITION ANIMALE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : IRONI BE – 97660 DEMBENI (Mayotte)
Inscrite au RCS de Mamoudzou sous le numéro SIREN 534 667 779

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 194.33 € de la manière suivante :

- Report à nouveau 194 333 €

Après affectation, les capitaux propres ressortent à 2.688.439 € pour un capital social de 300.000 €, le report à nouveau créditeur est de 1.020.430 € et la réserve légale à 30.000 €, soit 1/10ème du capital.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Guillaume RUBIN



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des matières et marchandises	8
Evaluations des produits et en cours	8
Dépréciation des stocks et en cours	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à une erreur de délibération du conseil général en cours d'année qui a soumis les biens produits par la structure à un taux d'octroi de mer interne de 27.5%. Il a été comptabilisé en compte 6378 "taxes diverses",un montant de 215 169€ correspondant à l'octroi de mer interne collectée sur les ventes au taux de 27.5%.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 19 835 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 19 835 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	19 835
Total	19 835

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 764
Autres créances	661 634
Total	665 398

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	536
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 298
Dettes fiscales et sociales	92 115
Total	116 948

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	732
Total	732

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8800€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT